NOUVELLE DECLARATION

www.orphansources.be



- Oliquez sur l'icône « Pictures » de votre déclaration
- 4 Cliquez sur « Pictures »
- 5 Sélectionnez votre fichiers de photos



SUIVI DE DECLARATION

	beclaration
1 Cliquez sur « Liste des déclarations »	Nouvelle déclaration
2 Cherchez votre déclaration (ID)	Liste des déclarations
3 Consultez votre déclaration en cliquant sur l'icône « View »	View
4 Consultez les documents associés en cliquant sur l'icône « Documents »	
Les documents peuvent être ajoutés par l'utilisateur, l'AFCN, l'organisme agréé ou l'ONDRAF Documents ex certificat de source orpheline, rapports de caractérisation, documents d'évacuation	